



**ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE**

Le CHSS, c'est un pour tous, tous pour un !  
www.chss.tg

**POUR LA SANTÉ DE VOTRE FAMILLE,  
RESTEZ SEREINS, LE GOUVERNEMENT  
EST À VOS CÔTÉS**

8323



# TR TOGOREVEIL

TR 560 du 09 Fév. 2024

Le pari d'une actualité qui réveille

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



## LES ELECTIONS LEGISLATIVES ET REGIONALES SE TIENNENT LE 13 AVRIL PROCHAIN AU TOGO

P.6



**TTI, 6<sup>e</sup> édition P.3**  
LAURÉAT DU MEILLEUR ACTEUR DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, ESSO-WAVANA ADOYI DÉDIE SON PRIX AU PRÉSIDENT FAURE



**19<sup>e</sup> anniversaire du décès de Gnassingbé Eyadema P.2**

DES CÉRÉMONIES À PYA ET À KARA, EN PRÉSENCE DU CHEF DE L'ÉTAT FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBÉ



**Promotion de la gastronomie togolaise P.15**  
L'UL ET LE FESMA LÉGALISENT LEUR ENTENTE

**Digitalisation des services du département du Commerce et de l'Artisanat P.3**

LE MINISTRE ROSE KAYI MIVENDOR-SAMBIANI LANCE LE PROCESSUS

**Développement de la PIA L'AGET ENTRETIENNE SUR LA PHASE 2 DE LA PLATEFORME P.9**

**A Pya P.2**  
**LES PRÉSIDENTS OLUSEGUN OBASANJO ET NICÉPHORE SOGLO REÇU PAR FAURE GNASSINGBÉ**

**Intelligence Artificielle**  
**100 JOURNALISTES TOGOLAIS FORMES PAR LE CONNIA ET LE CONAPP P.10**

Nous sommes plus de 4 Millions à pouvoir gagner chaque jour !

C'est 100% de gagnants via : téléphones... du crédit, des motos, des TV, des smartphones... et des MacBook !

**145+**

**TMoney TU gagnes!**

## LES PRÉSIDENTS OLUSEGUN OBASANJO ET NICÉPHORE SOGLO REÇU PAR FAURE GNASSINGBÉ



Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a reçu le 05 février à Pya, les anciens chefs d'Etat, le Général Olusegun Obasanjo du Nigéria et Nicéphore Soglo du Bénin. En séjour à Kara, dans le cadre de la célébration du 19ème anniversaire du rappel à Dieu du Président Gnassingbé Eyadéma, ces hôtes de marque ont renouvelé leur hommage au Père de la Nation.

Ils ont salué son engagement pour la paix, la solidarité, sa qualité d'écoute attentive et sa démarche inclusive dans la résolution des conflits et le renforcement de l'intégration dans la région et sur le continent.

Olusegun Obasanjo et Nicéphore Soglo ont réaffirmé leur attachement à ces valeurs de paix très chères au Président Eyadéma.

Ils ont saisi l'occasion pour faire avec le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé, un tour d'horizon de la situation économique, sécuritaire et sociale de la sous-région ouest africaine.

Outre ces deux personnalités, les anciens Premiers ministres Lansana Kouyaté de la Guinée et Lassina Zerbo du Faso ont également honoré de leur présence cette cérémonie d'hommage au Père de la Nation togolaise.

### 19<sup>e</sup> anniversaire du décès de Gnassingbé Eyadema

## DES CÉRÉMONIES À PYA ET À KARA, EN PRÉSENCE DU CHEF DE L'ÉTAT FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBÉ

Ce 05 février 2024 marque le 19ème anniversaire du décès du Président le général Gnassingbé Eyadéma. Outre les offices religieux et les hommages à travers tout le pays, les cérémonies commémoratives se sont déroulées à Pya et à Kara les 04 et 05 février 2024, en présence du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, et des autorités politiques, administratives et traditionnelles.

Plusieurs dirigeants d'Afrique de l'ouest ont fait le déplacement de Kara pour s'associer à l'hommage rendu au Père de la nation togolaise. Il s'agit du Général Olusegun Obasanjo du Nigeria ancien Président de la République fédérale du Nigeria, de Nicéphore Soglo, ancien Président de la République du Bénin, et des

anciens Premiers ministres Lansana Kouyaté de la Guinée et Lassina Zerbo du Burkina Faso.

Outre les souvenirs et les prières pour le repos de l'âme du Président Eyadéma, les officiants des différentes confessions religieuses ont imploré la bénédiction et la protection de Dieu sur le Togo, sur le chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé et sur l'ensemble de ses collaborateurs.

Ce sont des cérémonies empreintes de rappels sur la vie de l'illustre disparu et de l'évocation des valeurs qu'il a portées dans la vie nationale et sur le plan international. Il faut souligner que dimanche, une veillée de prières et de chants a également été organisée.



### Au sommet Italie-Afrique à Rome

## « Vous serez les bienvenus au Togo », Robert Dussey



Le Togo, représenté par le ministre des affaires étrangères, Robert Dussey, a pris part les 28 et 29 janvier derniers, au Sommet Italie-Afrique tenue à Rome. La conférence a enregistré la participation d'une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement, mais aussi des responsables d'institutions internationales.

L'enjeu de cette rencontre, était non seulement pour le gouvernement italien, de renforcer la coopération avec le continent, en particulier sur des sujets d'intérêts communs, mais aussi de dévoiler sa stratégie baptisée 'Plan Mattei', du nom du fondateur du géant énergétique ENI, qui préconisait une coopération avec les pays africains axée sur le développement des ressources naturelles.

« Nous sommes conscients que le destin de nos continents est

interconnecté, c'est-à-dire l'Europe et l'Afrique, et que nous pouvons grandir ensemble. Nous voulons construire une coopération d'égal à égal, loin de toute tentation prédatrice. L'Europe doit rejeter l'approche paternaliste dont elle a souvent fait preuve et l'approche bienveillante qui n'est pas compatible avec son potentiel exceptionnel pour le développement du continent », a déclaré lors des travaux, la Présidente du conseil, Giorgia Meloni.

Le patron de la diplomatie togolaise Robert Dussey a, au nom du Président de la République, salué l'initiative du sommet, et invité l'Italie à renforcer sa coopération bilatérale.

« Vous serez les bienvenus au Togo, terre d'opportunités et de réussite pour vos entreprises », a assuré Robert Dussey.

TTI, 6<sup>e</sup> édition

# LAURÉAT DU MEILLEUR ACTEUR DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, ESSO-WAVANA ADOYI DÉDIE SON PRIX AU PRÉSIDENT FAURE

Le Commissaire Esso-Wavana Aduyi, Conseiller Spécial du Chef de l'Etat sur les affaires fiscales est lauréat du prix du meilleur acteur de développement communautaire pour l'année 2023. Il a été distingué à l'occasion d'un dîner de gala à la faveur de la 6<sup>e</sup> édition de Togo Top Impact (TTI) tenue le 27 janvier 2024 à l'hôtel Sarakawa à Lomé. L'initiative de l'Organisation Nationale pour l'Excellence et le Développement Intégral du Togo (ONEDI-Togo) est placée cette année sous le thème « Stabilité sociale, climatique et sécurité des communautés ».

Esso-Wavana Aduyi est distingué pour son engagement personnel sans faille à travers des œuvres sociales et actions humanitaires pour le bien-être des populations vulnérables. Il a exprimé sa reconnaissance au Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé et lui a rendu hommage pour sa politique de paix, de solidarité, de sécurité et du vivre-ensemble qui favorise de telle initiative qui se déroule dans la sérénité, avant de lui dédier son trophée.

« Cette distinction me conforte dans la voie que j'ai choisie et me donne encore plus de courage pour le chemin qu'il me reste à parcourir tant sur le plan professionnel que personnel. Savoir que nos actes posés impactent nos communautés nous invite à en faire davantage », s'est-il réjoui.

"Togo Top Impact", est un événement qui met en lumière les personnalités et entités marquantes de l'année écoulée. Au cours de cette 6<sup>e</sup> édition, 22 catégories de prix, dont des prix spéciaux, ont été décernés à



des personnalités de divers secteurs pour leurs actions au cours de l'année passée, en lien avec le thème de cette édition : «stabilité sociale, climatique et sécurité des

communautés».

Il faut souligner que le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, a été honoré du prix spécial de la Promotion de la Paix, de la Cohésion sociale

et de l'unité africaine, en reconnaissance à son engagement diplomatique dans la résolution des crises socio-politiques en Afrique de l'Ouest.

## Digitalisation des services du département du Commerce et de l'Artisanat

# LE MINISTRE ROSE KAYI MIVEDOR-SAMBIANI LANCE LE PROCESSUS



Les choses se précisent pour la digitalisation des services du ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale. Une réunion présidée par la Ministre Rose Kayi MIVEDOR-SAMBIANI, en charge du secteur, le vendredi 2 janvier 2024, donne le ton de la mise en œuvre de cette initiative.

La rencontre qui s'est déroulée en présence des responsables des différents services techniques concernés par le projet et des représentants de l'Agence Togo Digital (ATD), qui sera la cheville ouvrière et le soutien opérationnel de cette initiative, marque un tournant décisif de la mise en œuvre du projet.

Selon Madame Kayi MIVEDOR-SAMBIANI, ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, « les objectifs attendus sont notamment la réduction des délais de traitement des dossiers et des demandes au sein du ministère ainsi que l'automatisation de certains processus. »

Les premières projections de l'Agence Togo Digital (ATD), présentées par sa directrice générale, Madame Kafui EKOHOHO, tablent sur un délai de trois mois pour obtenir les premiers résultats en matière de digitalisation des procédures. « L'agence adoptera une approche par petites étapes pour fournir en continu, différents produits au ministère du commerce, de

l'artisanat et de la consommation locale, dans une logique de digitalisation progressive. »

Cette démarche commencera par la description complète en ligne des démarches administratives gérées par le ministère, suivie de la mise à disposition des formulaires en ligne. « Une fois ces étapes franchies, il s'agira de digitaliser les démarches administratives elles-mêmes », a-t-elle indiqué.

Plusieurs services sont déjà en discussion pour être digitalisés, notamment l'autorisation de mise sur le marché des denrées alimentaires, la carte Import-Export (pour le département du commerce) ou encore l'examen de Certification de fin d'apprentissage et le diplôme de fin d'apprentissage (pour le département artisanat).

Cette initiative du ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale s'inscrit dans la continuité de l'ambition du Gouvernement togolais de digitaliser 75% de ses services publics, d'ici à l'horizon 2025.

Il est à noter que le Ministère de l'enseignement technique intervient également sur ce projet.

Marcel SOGLO



**TOGOREVEIL**  
Le pari d'une actualité qui revivra

Visitez notre page web

- ☒ Politique
- ☒ Education
- ☒ Culture
- ☒ Economie
- ☒ Société

[www.togoreveil.com](http://www.togoreveil.com)



Abonnez-vous ou achetez la version pdf de votre journal dès aujourd'hui !



[www.perspectiveinfo.com/togoreveil](http://www.perspectiveinfo.com/togoreveil)



**TOGOREVEIL**

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

#### COMITÉ DE RÉDACTION

Kemla YAWO

Marcel A. SOGLO

Londou KAWANA

Patrick Nima

Pégy

#### SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aissata TOURE

SECRETARIAT

Micheline MENSAN

INFOGRAPHIE

Alex KPATIDE (91 77 29 94)

#### DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 58

02 BP 20061 LOME

#### Adresse

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoe face Ets VINS

D'ITALIE

Tel: 22 61 12 18 / 22 36 18 58

80 02 76 54

E-mail: [gpouli@yahoo.fr](mailto:gpouli@yahoo.fr)

#### Tirage

4000 Exemplaires

#### IMPRIMERIE

RAD GRAPHIC SARL U

« Feu Gnassingbé Eyadéma est un grand artisan de paix »

## CONACCE CHAPLAINS TOGO REND HOMMAGE À L'ANCIEN PRÉSIDENT DU TOGO

La Conacce Chaplains Togo en lien avec le commandement global salue la mémoire du regretté Général Gnassingbé Eyadéma. La branche Togo de l'organisation sous la houlette du Commandant Afrique, Gal Kamdem Dieunedort, a rendu un vibrant hommage à l'ancien Président de la République du Togo, lors du 19ième anniversaire de sa disparition.

Réunis au siège local de l'institution affiliée à l'ONU, ce lundi 05 février 2024 à Lomé, les aumôniers de la Conacce Chaplains Togo ne sont pas restés indifférents à la date anniversaire de la disparition de l'ancien Chef de l'Etat togolais, feu Eyadéma Gnassingbé. Ils ont rendu hommage au regretté dirigeant décédé le 05 février 2005. La cérémonie a été présidée par le Général Afrique, Dr Kamdem Dieunedort, envoyé par le Commandant global Général Carlos Arroba, fondateur de la Conacce Chaplains. Dans son message, Dr Kamdem



a rappelé l'héritage laissé par feu Général Eyadéma au peuple togolais et africain. Il s'agit de la « Paix ». « Je suis venu ici au Togo pour transmettre les messages d'amour

et de compassion du Général Carlos Arroba au peuple togolais, ce 05 février, date commémorative de la disparition de son excellence feu Général Eyadéma Gnassingbé

et partager la douleur de cette disparition avec le peuple togolais. Cet homme est un grand bâtisseur épris de paix et qui avait de visions futuristes pour le peuple togolais »,

a indiqué le Commandant Afrique de la Conacce Chaplains, Dr Kamdem Dieunedort.

Une prière a été adressée à Dieu le tout puissant pour le repos de l'âme de cet grand « homme », artisan de paix. Il a été également observé une minute de silence lors de cette cérémonie empreinte d'émotions et de recueillement.

La Conacce Chaplains est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Elle promeut la culture de la paix selon les objectifs de l'organisation des Nations-Unies (ONU).

Elle forme les acteurs leaders de communauté épris de paix et capables d'aider les Gouvernants à assurer le bien-être des populations. Cette organisation qui œuvre au service de l'humanité s'est installée au Togo en 2022 avec la formation de plus de deux cent (200) aumôniers, une première en Afrique.

Marcel SOGLO

### Ministère de l'environnement

## LES PROJETS ET PROGRAMMES 2024 SOUMIS À UNE SYNERGIE D'ACTION

La planification des différentes actions du ministère de l'Environnement et des ressources forestières, à mener au cours de l'année 2024, au cœur d'une retraite à Aného.

Les projets et programmes 2024 du ministère en charge de l'environnement, vont faire l'objet d'une synergie d'actions. Les responsables de ce département ministériel se sont retrouvés en fin de semaine écoulée pour une retraite de travail dans la ville d'Aného.

Les travaux présidés Akpamou Gbetey, Directeur de la Planification, des Statistiques et du Suivi-évaluation, représentant le Ministre, a pour objectif d'aligner la programmation des activités sur les outils phares du nouveau processus du Programme d'Investissement Public (PIP).

Concrètement, il s'agissait de mettre

en place une gestion axée sur le résultat afin de garantir l'atteinte des objectifs assignés au ministère.

A l'issue de la rencontre, plusieurs recommandations ont été formulées pour optimiser l'utilisation des ressources. Il s'agit entre autres de multiplier les efforts en termes de communication pour plus de visibilité des réalisations sur le terrain, de mettre en place une base de données digitalisées devant permettre de catégoriser et de géo référencer les projets et de mener les études de faisabilité avec une schématisation des zones d'intervention, avant le lancement de tout projet.

Une évaluation à mi-parcours est annoncée afin de mesurer l'efficacité de la mise en œuvre des actions retenues

La Rédaction



### Accès à l'énergie pour tous

## UNE ENVELOPPE FINANCIÈRE DE 57 MILLIARDS FCFA PRÉVUE COURANT 2024



Le Togo intensifie ses efforts pour atteindre son objectif d'accès universel à l'énergie. Pour ce faire, un budget de 57 milliards FCFA est prévu pour l'année 2024.

L'accès Universel à l'Energie demeure l'un des objectifs phares que va poursuivre le Gouvernement togolais en 2024. L'exécutif prévoit en ce sens, un budget de 57 milliards FCFA sur la période, soit 98% du budget annuel alloué au ministère délégué chargé de l'énergie et des mines.

Le montant permettra selon le Gouvernement, de poursuivre les chantiers déjà entrepris. Il s'agit du projet CIZO, le projet d'électrification de 317 localités et le Fonds Tinga, qui vise à faciliter l'accès à l'électricité aux ménages, entre autres.

En outre, le fonds alloué devra aider à l'extension de la centrale solaire de Blitta et le démarrage des travaux de construction de la centrale photovoltaïque de Sokodé ( région du Centre ).

Ces différents projets vont permettre au pays de faire un pas de plus vers son objectif d'accès à l'énergie pour tous jusqu'à l'horizon 2030.

# LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET RÉGIONALES SE TIENNENT LE 13 AVRIL PROCHAIN AU TOGO

C'est désormais officiel ! La date des élections législatives et régionales est fixée au samedi 13 avril prochain au Togo. La décision a été prise ce jeudi 8 février 2024 au Conseil des ministres présidé par le chef de l'État Faure Gnassingbé. Les travaux ont permis d'adopter sept projets de décret dont six relatifs à l'organisation des élections législatives et régionales de 2024. Une communication a également été écoutée. Voici le compte rendu des travaux.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 08 FÉVRIER 2024

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 08 février 2024, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le conseil a examiné sept (07) projets de décret et écouté une communication.

I. Au titre des projets de décret,

– Le conseil a examiné et adopté six (06) décrets relatifs à l'organisation des élections législatives et régionales de 2024.

3. Le premier porte répartition des sièges des députés à l'Assemblée nationale.

4. La loi organique n°2024-002 du 31 janvier 2024 a porté le nombre des députés à l'Assemblée nationale de 91 à 113. En application de cette loi, un décret doit être pris pour procéder à la répartition des sièges de députés en fonction des circonscriptions électorales.

5. Tenant compte de l'érection de chaque préfecture en circonscription électorale et des critères géographiques, démographiques et spécifiques, le décret adopté ce jour porte le nombre de circonscriptions électorales de 30 à 39, d'une part, et, d'autre part, répartit les 113 sièges par circonscription électorale.

6. Le deuxième décret fixe la date des élections législatives et régionales et convoque le corps électoral pour lesdites élections.

7. L'organisation des élections législatives et régionales de cette année 2024 a nécessité la modification du code électoral pour inclure des dispositions permettant la tenue de scrutins multiples.

8. Ainsi, conformément aux dispositions du code électoral et au regard du chronogramme proposé par la Commission électorale nationale indépendante, le Conseil des ministres a fixé la date des élections législatives et régionales au samedi 13 avril 2024, et convoqué, en conséquence, le corps électoral pour lesdites élections.

9. Le troisième fixe les montants du cautionnement à verser pour les élections législatives et régionales de 2024.

10. Le code électoral fait obligation à tout candidat de verser au trésor public un cautionnement dont le montant est fixé par décret en conseil des ministres, sur proposition conjointe de la Commission électorale nationale indépendante et du ministre chargé de l'administration territoriale.

11. Pour les élections législatives et régionales



de 2024, le montant du cautionnement est fixé à cinq cent mille (500.000) francs CFA par candidat, pour les candidats aux élections législatives, et à deux cent mille (200.000) francs CFA par candidat, pour les candidats aux élections régionales.

12. Conformément à l'article 225 du code électoral, ces montants sont réduits de moitié pour les candidates aux deux élections.

13. Le quatrième décret porte ouverture et clôture de la campagne électorale pour les élections législatives et régionales de 2024.

14. Le code électoral, notamment en son article 68, prévoit la fixation de la date d'ouverture et de clôture de la campagne électorale.

15. Ainsi, pour les élections législatives et régionales du 13 avril 2024, la campagne électorale est ouverte le jeudi 28 mars 2024 à zéro heure et prend fin le jeudi 11 avril 2024 à 23h 59min.

16. Le cinquième porte vote par anticipation des membres des forces de défense, forces de sécurité, forces paramilitaires et réserve opérationnelle, pour les élections législatives et régionales de 2024.

17. Le code électoral prévoit la possibilité pour les forces armées et de sécurité d'exprimer leur vote avant la date fixée pour le scrutin, en vue de leur permettre d'assurer la sécurité des citoyens durant le vote.

18. Tenant compte du contexte sécuritaire régional et de ses incidences, notamment dans la région septentrionale, et au regard de l'impératif de maintenir la paix et la quiétude des populations durant les opérations de vote pour les élections législatives et régionales de 2024, le décret fixe la date du vote par anticipation des membres des forces de défense, forces de sécurité, forces paramilitaires et réserve

opérationnelle, à soixante-douze (72) heures avant le jour du vote général.

19. Le sixième décret crée la « Force Sécurité Élections Législatives et Régionales 2024 » (FOSELR 2024).

20. En vue de garantir la sécurité et de préserver un climat de paix et de sérénité sur l'ensemble du territoire national avant, pendant et après les élections législatives et régionales de 2024, il est créé une force intégrée dénommée « Force Sécurité Élections Législatives et Régionales (FOSELR) 2024 », placée sous la supervision de la commission électorale nationale indépendante (CENI) et le commandement opérationnel du ministère chargé de la sécurité.

21. La Force Sécurité Élections Législatives et Régionales 2024 est composée des forces de défense et de sécurité : police nationale, gendarmerie nationale et réserve opérationnelle.

22. Son organisation décentralisée tient compte du plan de maillage du territoire par les forces de sécurité, et pourra être ajustée en fonction des circonstances.

– Le conseil des ministres a examiné et adopté un septième décret réorganisant l'agence de solidarité nationale.

23. Créée par décret du 5 février 1992, l'Agence de solidarité nationale (ASN) fait aujourd'hui face à des contraintes d'ordre opérationnel et à des défis liés à son efficacité et à sa gestion.

24. Sa mission de service public demeure toutefois pertinente et nécessaire pour contribuer à la gestion des situations d'indigence et de vulnérabilité, conformément à la politique de solidarité et d'inclusion sociale de la feuille de route gouvernementale.

25. Le décret adopté par le Conseil des

ministres vise à doter l'agence des organes de gouvernance conformes à son statut d'établissement public administratif à caractère social, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et administrative, d'une part, et, d'autre part, à permettre la mise en œuvre de réformes pour lui assurer un fonctionnement optimal et une efficacité réelle sur le terrain.

II. Au titre de la communication,

26. Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte au Conseil des ministres des discussions en cours avec le Fonds monétaire international, à la suite de l'accord au niveau des services intervenu en décembre dernier sur les politiques économiques et les réformes à soutenir dans le cadre d'un nouvel accord en cours d'approbation, au titre d'une facilité élargie de crédit.

27. Le chef de l'État a instruit le gouvernement de veiller à préserver les acquis de développement nationaux, à maintenir le cap des progrès enregistrés tout en demeurant attentif à la satisfaction des besoins des populations.

28. À ce titre, le programme avec le Fonds monétaire international prendra en compte les aspirations profondes des populations à l'issue des élections législatives et régionales de 2024.

29. Après ces échéances électorales qui donnent aux populations l'occasion d'exprimer leurs besoins les plus pressants, le gouvernement définira de nouvelles orientations budgétaires, qui s'appuieront sur la déclaration de politique générale.

Fait à Lomé, le 08 février 2024

Le Conseil des Ministres

## Nenuphar Palace City

Nenuphar Palace City fait ses services - traiteurs dans toutes les régions du Togo et dans les autres pays comme le Ghana et le Bénin

+228 92 10 20 09 / +228 96 68 68 45

nenupharpalacecity@gmail.com/jeanpakouya@gmail.com

Direction Générale: Lomé-Agbalépèdo Groupe C

DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Hôtellerie
- Formations
- Locations
- Divers



## COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

### Relatif à la perception de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers communément appelée « trimestre » que la perception de ladite taxe au titre du quatrième trimestre 2023 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales.

Les contrôles du paiement de ladite taxe débutent pour compter du 01 février 2024 sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 19 janvier 2024

**Le Commissaire Général**

**Philippe Kokou B. TCHODIE**

# DERNIERS HOMMAGES A PAPA AWADE TCHAA MARCELLIN DU 09 AU 11 FEVRIER A KARA ET A LASSA NANDADE



## ANNONCES

Son Excellence Monsieur le Président de la République,  
Le Préfet de la Kozah,  
Le Chef Canton de Lassa,  
Le Chef Village de Lassa Nandadè,  
Le Chef Canton de Lama,  
Le Chef Canton d'Awandjélo,  
Le Chef Village de Lama-Bou,  
Les Enfants et Petits Enfants du défunt,  
La famille **AWADE** de Lassa Nandadè,  
La famille **POSSOLI** de Lassa Nandadè,  
La famille **AZOUMARO** de Lassa Ahodo,  
La famille **KPANDEYA BALOKI** de Lama-Bou,  
Les familles **SANDA NABEDE, PALDUKI, TCHANGAI** et **PIDASSA**  
de Lama Boufièou,  
La famille **TELOU KAGNASSIM** de Koka,  
Les familles parentes, alliées et amies,  
Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regretté :

**Monsieur AWADE Tcha Marcellin**  
Instituteur  
Directeur d'Ecole à la retraite  
Ancien Secrétaire du Comité de ville de Kara  
Survenu le 18 Décembre 2023 à l'âge de 97 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après:

## PROGRAMME DES OBSEQUES

**Vendredi 09 Février 2024 : Veillée de prières et de chants**

**19H :**

- à la Cathédrale St Pierre et Paul de Kara,  
suivie des salutations d'usage sur le parvis de l'Eglise.
- à Lassa Nandadè.

**Samedi 10 Février 2024 : Enterrement**

**05H - 08H :**

Exposition du corps à la maison mortuaire sise à côté de l'Ecole Primaire Protestante de Kara, Quartier COFAC.

**09H :**

Messe d'enterrement à la Cathédrale St Pierre et Paul de Kara.

**11H30 :**

Inhumation au cimetière catholique de Ahodo à Lassa-Bas.

**Dimanche 11 Février 2024 : Messe d'action de grâce et début des funérailles**

**09H :**

Messe d'action de grâce à l'Eglise Catholique de Lassa Ahodo, suivie des salutations d'usage sur le parvis de l'Eglise.

**14h :**

Début des funérailles (Sôo) à Lassa Nandadè.

## Togo

# LES EXPERTS EN RECHERCHE ET GESTION MARINE OUTILLÉS SUR LA PLANIFICATION DE L'ESPACE MARIN

Les bonnes pratiques de planification de l'espace marin inculquées aux experts en recherche et gestion marine togolais.

Du premier au 02 février 2024, des experts en recherche et gestion marine ont été outillés sur les bonnes pratiques de planification de l'espace marin.

Cette formation initiée par le Haut Conseil pour la Mer (HCM), avec le soutien de la Commission océanographique intergouvernementale (CIO-UNESCO) s'inscrit dans le cadre du projet PSMglobal qui vise la consolidation des processus nationaux de planification de l'environnement marin.

Au cours des travaux, les participants ont échangé sur des thématiques telles que des connaissances sur les étapes nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Planification spatiale marine (PSM).

Dans les détails, la conception du processus de planification de l'espace marin, la restauration marine et les opérations transfrontalières en matière de planification ont été mises en évidence durant ces deux (02) jours.

Selon la Directrice de l'économie bleue, Mme Abra Afanvi, « ce projet permettra au Togo de faire une planification de son espace marin et de pouvoir dédier des zones à des activités spécifiques ».

Ces efforts visent à assurer une bonne gestion des ressources marines.





Chers usagers de la route,  
Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

**Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**

## Développement de la PIA

## L'AGET ENTRETENUE SUR LA PHASE 2 DE LA PLATEFORME

La Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) a organisé, le 1er février dernier à son siège à Adetikopé, un afterwork à l'intention de l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET). Placé sous le thème : « Investir au Togo & Opportunités d'installation sur le site de la PIA », la rencontre est une occasion pour les premiers responsables de la plateforme de présenter aux chefs d'entreprise la phase 2 du projet PIA et les opportunités qu'elles offrent. L'administrateur général de l'Autorité de coordination de la PIA, le commandant Sanda Idiola a dans son intervention tenu à présenter les résultats positifs de la phase 1 de la PIA, soulignant le succès remarquable de cette première étape. Pour lui, la phase 1 a créé un écosystème propice à la croissance et à la prospérité au Togo. Il a particulièrement mis en avant, les principales avancées dans le

développement des infrastructures, la formation professionnelle et la promotion de l'emploi, très importants pour la plateforme industrielle.

Le commandant Sanda Idiola, a exprimé sa gratitude aux membres de l'AGET pour leur engagement continu en faveur du développement industriel du Togo. Il a par ailleurs souligné l'importance que revêt la collaboration entre le secteur public et privé, en mettant en avant la stabilité, la transparence et la fructueuse collaboration qui caractérisent le climat des affaires au Togo.

Cette rencontre de présentation de la phase 2 de la PIA est ainsi l'occasion pour les deux entités c'est-à-dire l'AGET et la plateforme de réaffirmer leur engagement en faveur du développement industriel du Togo.



## Coton

## LA PRODUCTION REVUE À LA HAUSSE POUR LA CAMPAGNE 2023-2024



La filière cotonnière au Togo, enregistre des performances, après deux (02) campagnes marquée par une baisse entre 11 et 25%.

La filière cotonnière connaît des progrès pour la campagne 2023-2024. Au cours de cette période, la production est évaluée à 70.000 tonnes, selon la Nouvelle Société Cotonnière (NSCT).

Les chiffres, dévoilés à l'orée de la nouvelle saison de commercialisation, révèlent une hausse de 50% par rapport aux 46 500 tonnes récoltées lors de la précédente campagne. Pour le Directeur de la NSCT, Martin Drevon, « cette évolution est le fruit des efforts conjugués des cotonculteurs, des techniciens dans leur ensemble, mais aussi des évolutions structurelles et technologiques sur le terrain ».

En effet, la production de l'or blanc au Togo a été surtout marquée par une augmentation substantielle de la superficie exploitée. Ainsi, l'on est passé de 66 017 hectares et un rendement de 705 kg/ha en 2022, à près de 79 200 hectares exploités, pour un rendement de 815 kg/ha.

A cela, se sont ajoutées des actions de remobilisation des différents acteurs de la filière, et d'une meilleure maîtrise des risques liés aux aléas climatiques.

En rappel, pour le compte de la nouvelle campagne de commercialisation, les prix ont été fixés à 300 FCFA le kilogramme.

Didier Marcel Ledoux

**MALIM**  
TCHOUKOUTOU ET AWOULA

Le choix de  
**Cecile Meba**

Disponible dans les kiosques et boutiques



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : 100 JOURNALISTES TOGOLAIS FORMES PAR LE CONIIA ET LE CONAPP

En prélude à l'organisation au Togo de la Première Edition de la Semaine de l'Intelligence Artificielle (SIA 2024) prévue du 04 au 08 Juin 2024 dans la capitale togolaise, des Patrons de presse et journalistes togolais issus du privé et du public, et venus des différentes régions et préfectures du Togo ont bouclé leur immersion dans l'univers de l'Intelligence Artificielle ce mardi 06 février 2024 au MINT Hôtel de Lomé. Après une première formation organisée les 17 et 18 Novembre 2023 à l'Agence Universitaire Francophone du Campus de l'Université de Lomé à l'endroit de soixante-dix acteurs de médias togolais, l'Acte 2 de cette formation sur l'Intelligence Artificielle a permis à trente autres patrons de presse et leurs représentants de bénéficier de cette formation organisée par le Conseil International de l'Intelligence Artificielle (CONIIA) en partenariat avec le Conseil National des Patrons de Presse du Togo (CONAPP). « Nous avons organisé cette formation, la première du genre en Afrique, à la demande des dirigeants du CONAPP qui ont partagé avec nous leur vision d'une presse togolaise qui veut se repositionner à travers plusieurs innovations parmi lesquelles, la digitalisation des médias membres du CONAPP. Le CONIIA qui est de plein pied dans l'organisation de la Semaine de l'Intelligence Artificielle, a voulu aller plus loin pour proposer aux responsables du CONAPP une série de formation dans le cadre d'un partenariat sur un certain nombre d'années. Notre objectif est de présenter les vastes opportunités qu'offre l'Intelligence Artificielle et dont peuvent parfaitement profiter les médias togolais pour accroître leur productivité et leur rentabilité. » indique Dr Morris Malik MOUZOU, Président du CONIIA et Président d'Honneur de HUMAN AI. La formation qui a été faite en deux étapes a été assurée par Jérôme RIBEIRO, Fondateur de HUMAN AI. Pour le CONAPP c'est la grande satisfaction : « Nos attentes ont été totalement comblées pour cette première formation qui a porté sur l'Intelligence Artificielle, cette révolution numérique à laquelle nous nous sommes familiarisés. Nous craignons pour nos capacités d'assimilation sur un sujet aussi technique. Mais nous avons été agréablement surpris par les grandes qualités pédagogiques de Jérôme RIBEIRO qui a su à travers des expressions et des images plus simples nous traduire dans un langage très accessible, ce qu'est l'IA, sa portée, son utilisation et les risques qu'elle peut comporter avant de nous rassurer sur les grandes opportunités liées à son usage responsable. Nous savons désormais que l'IA est un véritable outil révolutionnaire qui vient prêter main forte au développement dans tous les secteurs d'activité. Et c'est avec beaucoup de bonheur que CONIIA, à travers son Coordonnateur, notre compatriote, Dr Morris Malik MOUZOU, s'est engagé dans un partenariat avec le CONAPP sur une série de formations qui nous donneront des outils qui nous permettront de mieux associer l'IA à notre travail de journaliste ». L'expert-formateur, Jérôme RIBEIRO, Fondateur de HUMAN AI, se réjouit du bon déroulement de cette activité : « Je suis très heureux qu'à l'issue de cette formation chaque patron de presse ait compris ce que sont les enjeux de l'IA mais surtout ce que peut faire l'IA dans leur métier, dans leur pays, pour les togolais, par les togolais et avec les togolais. L'IA est une technologie qui va permettre de répondre à la plupart des problématiques du pays, qui va permettre d'enrichir chacun et surtout de donner un avenir et de l'espoir aux togolaises et aux togolais qui sont capable de faire du Togo un leader africain et un leader mondial grâce à tous les talents togolais »

A l'initiative du Dr Morris Malik MOUZOU, Premier Docteur en Intelligence Artificielle au Togo, Consultant International Stratégies Numériques et Systèmes d'Information, des experts en IA d'origine africaine et française, ont mis en place le Conseil International de l'Intelligence Artificielle (CONIIA) dont le siège se trouve à Lomé. Le CONIIA est une synergie d'intégrateurs de solutions engagée dans la promotion de l'Intelligence Artificielle et l'Economie numérique en Afrique. Au moment où l'Intelligence Artificielle, cette grande révolution informatique, continue ses grandes avancées qui ne manquent pas de susciter des interrogations voire des inquiétudes, Docteur Morris Malik MOUZOU et les autres membres de CONIIA bataillent dur à l'échelle mondiale et africaine pour que l'Intelligence Artificielle qui inaugure « l'ère du travailleur augmenté » ne soit pas perçue comme une menace mais plutôt une réelle opportunité pour le développement humain. Le CONIIA qui s'est engagée à promouvoir l'IA en Afrique, travaillera à la sensibilisation pour que l'humanité avance « avec sagesse et prudence » afin que « les progrès de l'Intelligence Artificielle soient toujours au service de l'Humanité ». La 1ère Edition de La Semaine de l'Intelligence Artificielle au Togo (SIA 2024) qui a lieu du 04 au 8 juin 2024, en est une parfaite illustration. Une cérémonie d'installation officielle du Logis de l'Intelligence Artificielle du Togo (LIAT) marquera également SIA 2024.

Fait à Lomé, le 06 Février 2024

Le Conseil International de l'Intelligence Artificielle (CONIIA)  
Le Conseil National des Patrons de Presse du Togo (CONAPP)

# LE TOGO SUSPEND JUSQU'À NOUVEL ORDRE, L'EXPORTATION DE LA FERRAILLE ET LES SOUS-PRODUITS FERREUX

**A**u Togo, l'exportation de la ferraille et des sous-produits ferreux collectés sur l'ensemble du territoire national est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Cette mesure prise depuis 2021, est de nouveau rappelée par le Gouvernement à travers un communiqué porté à la connaissance des opérateurs économiques. « Il est rappelé à l'attention des opérateurs économiques que, par arrêté interministériel N°014/MCICL/MEF/MPI du 07 avril 2021, l'exportation de la ferraille et des sous-produits ferreux collectés sur l'ensemble du territoire national est suspendue jusqu'à nouvel ordre », indique le communiqué signé du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale le 02 janvier dernier, Mme Rose Kayi MIVEDOR-SAMBIANI.

La note précise, par ailleurs, que dans le but d'encourager la transformation des matières premières locales avant exportation, les acteurs du secteur réunis le 11 janvier 2024 ont convenu des mesures. Au terme de ces mesures, seuls les métaux ferreux et non ferreux transformés par les industries locales feront l'objet d'exportation; les prix de livraison des métaux non ferreux aux unités industrielles locales sont fixés comme suit: prix minimum d'achat de l'aluminium:



910 FCFA/kg; prix minimum d'achat de batteries: 640 FCFA/kg.

Ces tarifs, selon les explications du ministère du commerce, peuvent faire l'objet de modification en fonction de l'évolution des marchés national, régional et international. Aussi, il a été convenu l'organisation du

secteur à travers la délivrance d'agrément et l'instauration d'un comité de suivi.

Le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale invite tous les acteurs concernés au respect de ces dispositions consensuelles et attire l'attention que le non-respect de ces

mesures expose les contrevenants aux sanctions conformément à la réglementation en vigueur.

Marcel SOGLO

## CONSTRUIRE UNE MAISON doit cesser d'être un **CASSE-TÊTE**

### FAITES VOUS ACCOMPAGNER

# FRIMET

...Une Afrique des métiers

+228 70 15 15 90

## Recensement

# LE BURKINA FASO, LA CÔTE D'IVOIRE, LE GHANA ET LE TOGO EXPLORENT LES POSSIBILITÉS D'AMÉLIORATION DES DONNÉES À TRAVERS L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)



Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques Démographiques (INSEED) offre une formation en l'exploitation des données géoréférencées de recensement à l'ère des nouvelles technologies aux experts venus du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo.

L'initiative qui s'est déroulée dans la capitale togolaise depuis lundi 05 février 2024, au profit des quatre (04) pays de la sous-région ouest-africaine, est portée sur l'exploitation des données géoréférencées de recensement. Pendant trois (03) jours, il a été question de définir une vision collective conduisant au développement de nouveaux produits utilisant les nouvelles technologies notamment

l'Intelligence Artificielle (IA) pour améliorer l'utilisation des données de recensement. L'occasion pour les experts d'explorer l'ensemble des potentiels offerts par les nouvelles technologies pour réorganiser l'approche des données.

Le Togo à travers INSEED, dispose déjà des acquis en la matière. Le récent Recensement Général de la Population et de l'Habitat

(RGPH-5) effectué en 2022 a été numérisé notamment la cartographie censitaire, le dénombrement principal et l'enquête post censitaire.

Marcel SOGLO

## CCI-Togo

## LA DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES REPOUSSÉE AU 14 FÉVRIER



La date limite des inscriptions sur les listes électorales consulaires en vue du renouvellement des organes dirigeants de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-Togo) connaît un nouveau report. Initialement fixée au 31 janvier, la date limite des inscriptions est prolongée jusqu'au 14 février. Cette décision a été actée via un arrêté signé du ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale Rose Kayi Mivedor.

Cette décision intervient à la suite d'un constat de faible participation des opérateurs économiques, fait par la Commission électorale consulaire. Mercredi en conseil

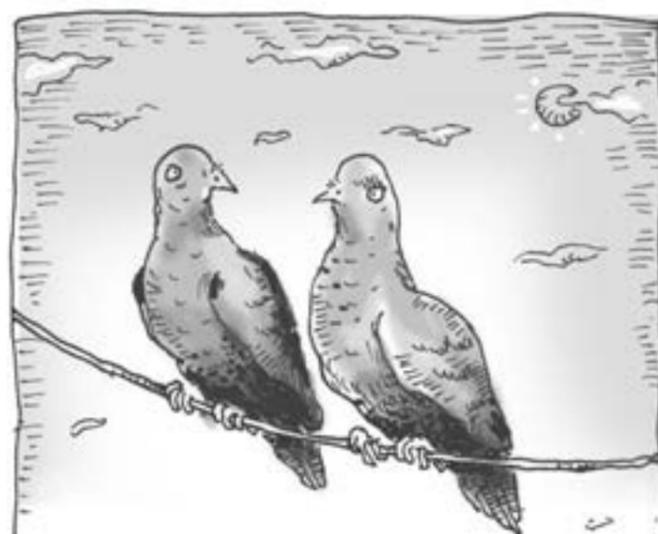
des ministres, le gouvernement avait donné son aval à la prorogation, en adoptant un décret modifiant le régime électoral de la Chambre.

«Les opérateurs exerçant dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services sont invités à s'inscrire sur toute l'étendue du territoire», a exhorté dans un communiqué le président de la Commission électorale, Kominte Dindangue.

Ces élections doivent ainsi consacrer le processus de restructuration initié ces dernières années par l'exécutif, afin de rendre la CCI-Togo plus compétitive.



ST. VALENTIN ...



- Chérie, pour toi, je serai capable de m'envoler jusqu'au bout du monde !

- Bah : bon voyage, alors !

Svet '24.



# ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

## LE GOUVERNEMENT, VOUS OFFRE UNE NOUVELLE GARANTIE: L'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

La CNSS, c'est un pour tous, tous pour un !  
[WWW.CNSS.TG](http://WWW.CNSS.TG)





**JE SUIS UN TECHNICIEN QUALIFIE  
EN BATIMENT JE VEUX TRAVAILLER EN  
ALLEMAGNE JE POSTULE A AFRICA VENIR**

- En Envoyant juste
- MON DIPLOME
  - MON ATTESTATION DE FIN DE FORMATION
  - ET MON CV

Des professionnels vous facilitent un contrat de travail et vous assurent votre insertion socio-professionnelle en Allemagne



L'Afrique des Opportunités

 004917449966697

## Promotion de la gastronomie togolaise

## L'UL ET LE FESMA LÉGALISENT LEUR ENTENTE

L'Université de Lomé (UL) et le Festival la Marmite (FESMA) renforcent leur coopération dans le cadre de la promotion de la gastronomie locale.

Une convention-cadre a été signée le jeudi 1er février 2024 à Lomé, entre l'Université de Lomé et le Festival la Marmite (FESMA). L'entente porte sur le renforcement des liens qui les unissent en vue de promouvoir la gastronomie togolaise. Les deux (02) entités respectivement représentées par Prof. Adama Kpodar, Président de l'Université de Lomé et Jean-Paul Agboh Ahouélé, commissaire du FESMA, ont jugé utile de légaliser leurs relations qui les unissaient depuis et de les adapter aux réalités. Pour M. Adama Kpodar « cette égalisation était donc nécessaire pour sécuriser nos relations et les insérer dans une perspective d'évolution qui nous permettent de pouvoir avancer et concrétiser ».

A l'occasion, le Commissaire du FESMA, a décliné son ambition de faire de Lomé, la capitale de la cuisine et de la gastronomie africaine en alliant la dimension scientifique à la promotion des produits du terroir, expression de valeurs traditionnelles. « C'est donc en considération de cette dimension scientifique que nous avons sollicité et obtenu depuis deux ans le partenariat de l'UL, partenariat que nous formalisons aujourd'hui », a-t-il indiqué.



Pour sa part, le Professeur Joseph Tsigbé, Directeur de l'Information des Relations Extérieures, de la Coopération et des Prestations des Services (DIRECOOPS), a soutenu que ce mariage avec le FESMA est très important pour l'UL qui s'est inscrit dans la dynamique de

rendre service à la communauté.

Conformément à cette convention, les deux (02) parties vont mener des réflexions autour de la sécurité alimentaire, la valorisation des filières bio, la prise en compte du développement durable et de l'environnement dans les

comportements alimentaires, à la réflexion sur la mise en place d'une démarche qualité de la cuisine togolaise avec un label d'excellence.

La Rédaction

## Togo

## DES PERSONNES VIVANT AVEC LE HANDICAP VONT BÉNÉFICIER 03 ANS D'APPRENTISSAGE GRÂCE À L'APPUI FINANCIER DE L'ETAT

Les personnes vivant avec le handicap ne seront pas laissées pour compte au Togo. Un projet d'Appui à leur insertion socioprofessionnelle des est lancé dans la ville d'Aného.

Les personnes handicapées ne sont pas oubliées dans la politique sociale du Gouvernement. Des initiatives se poursuivent pour améliorer leurs conditions de vie.

Le Ministère de l'Action, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation a lancé en fin de semaine dernière à Aného, un projet d'appui à l'Insertion Socioprofessionnelle des Personnes Handicapées.

L'initiative financée par l'Etat togolais consiste à améliorer les conditions de vie et d'insertion sociale des personnes handicapées ainsi que

leur autonomisation.

Le projet étalé sur trois (03) ans, vise à placer les personnes vivant avec un handicap en apprentissage pour des qualifications professionnelles en leur payant les frais de formation et assurer leur installation.

En outre, le projet prévoit la fourniture des aides techniques notamment les tricycles et cannes blanches aux personnes handicapées afin de faciliter leur déplacement.

Cette initiative gouvernementale s'inscrit à l'Axe 1 de sa Feuille de route qui vise à renforcer l'inclusion et de l'harmonie sociales. Les personnes handicapées font partie des couches les plus vulnérables de la société et à l'égard desquelles une attention particulière est portée par les pouvoirs publics.

Marcel SOGLO



## Congrès ordinaire de la FTF

## Guy Akpovy reconduit pour 4 ans



Guy Akpovy a été reconduit à la tête du comité exécutif de la Fédération togolaise de football (FTF) pour un mandat de 4 ans. Il a été réélu par acclamation lors du congrès ordinaire tenu le samedi 03 février à Lomé.

A l'issue de ce congrès, le président de la FTF réélu a fait part de son projet. A la tête de la FTF depuis 2016, Guy Akpovy entend poursuivre les projets déjà entrepris. Il s'agit entre autres, le développement du football à la base, les initiatives relatives à la médecine du football, aux infrastructures sportives et à la professionnalisation du football.

En outre, un accent particulier sera mis sur la mutualisation des talents et compétences.

« Nous sommes convaincus que notre troisième mandat sera tout aussi fructueux et va permettre de maximiser notre impact sur le développement du football national », a-t-il déclaré.

Il faut souligner que l'année dernière, il a été élu en tant que membre du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF).

# Nous sommes plus de 4 Millions d'abonnés

à profiter du plus grand réseau 4G+ avec  
la plus large couverture nationale

## 4G+

VOODOO

#nous  
sommes  
le Togo

togocom.tg   

**Avancer. Pour vous. Pour tous**

  
Togocom